

Oualité de l'eau distribuée sur la commune de : CHAMPCELLA



Qualité de l'eau distribuée - BILAN DE L'ANNEE 2021

Exploitant: CHAMPCELLA (MAIRIE DE) - Gestionnaire du réseau: CHAMPCELLA (MAIRIE DE)

Protection des captages d'eau potable

3 captage(s) d'eau potable alimente(nt) le(s) réseau(x). L'état d'avancement des procédures de protection de ce(s) captage(s) est le suivant : 2 Procédure(s) de protection terminée(s), 1 Procédure(s) de protection non poursuivie(s).

Bactériologie: Recherche de micro-organismes indicateurs d'une contamination des eaux. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur de pollution. Seules les non-conformités aux limites de qualité concernant les paramètres Escherichia Coli et Entérocoques ont été retenues.

Réseau(x)	Nb d'analyses	% de conformité		
CASSE (DE LA)	5		80	
CHAMPCELLA CHAMBON (DE)	5	0	100	
ROUSSES (LES)	5	2	60	
LES FAURES ET LES SEYES	3	0	100	

Dureté: Minéralisation de l'eau. Teneur en calcium et magnésium (calcaire). Pas de norme réglementaire.

Réseau(x)	Nb d'analyses	Moyenne	Mini	Maxi	conclusion
CASSE (DE LA)	2	19,9	18,8	21,1	Eau peu calcaire.
CHAMPCELLA CHAMBON (DE)	2	17,5	16	19	Eau peu calcaire.
ROUSSES (LES)	1	12,9	12,9	12,9	Eau peu calcaire.
LES FAURES ET LES SEYES	1	13,4	13,4	13,4	Eau peu calcaire.

Nitrates: Elément fertilisant présent naturellement dans l'eau. Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des nitrates dans les ressources en eau. La teneur en nitrates doit être inférieure à 50 mg/L.

Réseau(x)	Nb d'analyses			Mini en mg/L	Maxi en mg/L
CASSE (DE LA)	2	0	1	0,6	1,3
CHAMPCELLA CHAMBON (DE)	2	0	0,7	0,5	0,9
ROUSSES (LES)	1	0	0,8	0,8	0.8
LES FAURES ET LES SEYES	2	0	1	0,7	1,3

Fluor : Oligo-élément présent naturellement dans les eaux. La teneur doit être inférieure à 1,5 mg/L.

Réseau(x)	Nb Nb de prélèvements d'analyses non conformes		Moyenne en mg/L	Mini en mg/L	Maxi en mg/L
CASSE (DE LA)	1	0	0	0	0
CHAMPCELLA CHAMBON (DE)	NM*	NM*	NM*	NM*	NM*
ROUSSES (LES)	1	0	0	0	0
LES FAURES ET LES SEYES	NM*	NM*	NM*	NM*	NM*

Pesticides: Substance chimique utilisée pour la protection des récoltes (insecticides, désherbant,...) - La concentration doit être inférieure à 0,1 µg/L.

Réseau(x)	Nb d'analyses	Nb de paramètres analysés	Nb de mesures non conformes	Concentration maxi rencontrée en µg/l	
CASSE (DE LA)	1	645	0	0	
CHAMPCELLA CHAMBON (DE)	NM*	NM*	NM*	NM*	
ROUSSES (LES)	1	646	0	0	
LES FAURES ET LES SEYES	NM*	NM*	NM*	NM*	

^{*}NM : Analyse non prévue dans le cadre du contrôle sanitaire règlementaire pour cette année. Edité en mars 2022

Conclusion sanitaire - Observations

Le réseau de distribution des Rousses présente une forte vulnérabilité. La contamination a persisté 1 mois et demi. Le réseau de distribution des Casses est alimneté par une ressource non protégée et fortement vulnérable. Les origines de ces contaminations doivent être recherchées pour y remédier.

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site:www.eaupotable.sante.gouv.fr

Retrouvez les restrictions de consommation de l'eau en cours sur : https://www.paca.ars.sante.fr/restrictions-dusage-de-leau-destinee-la-consommation-humaine-en-region-paca



Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.



Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.